

Les pompiers français et allemands n'ont plus de frontière

Ils peuvent désormais intervenir ensemble et partout en zone frontalière le long du Rhin. La Conférence du Rhin supérieur, un organisme franco-germano-suisse, a officialisé la coopération entre pompiers français et allemands, ce mercredi à Mulhouse.

Une convention binationale autorisait déjà les interventions communes entre les pompiers alsaciens et leurs collègues du Bade-Wurtemberg. Depuis ce mercredi, le dispositif est étendu à la Rhénanie-Palatinat. Le 23 octobre, le département de la Moselle appliquera la même décision avec, là encore, le *Land* frontalier de la Rhénanie-Palatinat. La coopération a été entérinée ce mercredi par la signature d'une convention entre la préfète de la région Grand Est, Josiane Chevalier, et les représentants du gouvernement de la Rhénanie-Palatinat, Sylvia Felder et Werner Schreiner.

Soixante adaptateurs de tuyaux acquis pour 6 000 €

Ce document a été signé à Mulhouse, à l'issue d'une session de la Conférence du Rhin supérieur, un organisme qui fédère les autorités et collectivités locales des trois pays frontaliers que sont la France, la Suisse et l'Allemagne. « Dans les faits, des manœuvres et des interventions communes ont déjà lieu, mais il fallait créer le cadre juridique permettant et sécurisant cette collaboration entre services de secours. Cette convention permet notamment



La préfète de région Grand Est Josiane Chevalier a remis symboliquement des adaptateurs de tuyaux à des pompiers français et allemands. Photo DNA/Julien STEINHAUSER

aux pompiers d'être couverts par les assurances en cas de blessures lors d'une intervention dans le pays voisin », ont expliqué les signataires.

Le document prévoit également le financement de certains équipements comme les nécessaires adaptateurs de tuyaux d'incendie. Les diamètres de ces tuyaux ne sont en effet pas les mêmes en France et en Allemagne. Soixante de ces adaptateurs ont ainsi été acquis en 2023 pour une somme de 6 000 € prise sur le budget annuel de la Conférence du Rhin supérieur.

Le périmètre d'intervention réciproque des pompiers concerne tous les arrondissements français et allemands directement frontaliers. En cas de catastrophe, il peut être étendu aux grandes agglomérations. Les villes de Landau et Zweibrücken, dans le Palatinat, en

bénéficient déjà.

Une coopération similaire est à l'étude avec la Suisse. Elle existe déjà dans des cas très précis comme à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse. Mais une généralisation du dispositif s'avère administrativement plus complexe car la confédération helvétique n'appartient pas à l'Union européenne. « Des conventions similaires existent aussi en zone frontalière entre la France et la Belgique », a souligné Josiane Chevalier.

Sport et jeunesse

Créée en 1991, la Conférence du Rhin supérieur est présidée en alternance par la France, l'Allemagne et la Suisse. En 2023, cette présidence était assurée par la France. L'Allemagne prendra le relais en 2024. Elle dispose d'un budget annuel de 100 000 €, financé à parts

égales par les trois pays. Outre les questions de sécurité civile, sous la présidence française, cette Conférence du Rhin supérieur a également organisé les Assises rhénanes de l'eau en juin 2023.

Pour le dernier trimestre 2023, l'accent sera mis sur la jeunesse et le sport. Le Parlement européen de Strasbourg abritera le 25 novembre un forum jeunesse regroupant 150 jeunes âgés de 16 à 26 ans. Ils seront appelés à débattre et à formuler des propositions en matière de soutien au sport et de lutte contre la précarité. Enfin, dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques de Paris en 2024, la Conférence du Rhin supérieur mobilisera des sportifs français, allemands et suisses pour accompagner la flamme olympique lors du passage des frontières.

Julien STEINHAUSER